



CGT INPI

Élections professionnelles Commissions consultatives paritaires

**Du 1er au 8 décembre 2022,
votez CGT INPI !**

Du 1er au 8 Décembre 2022 plusieurs listes syndicales se présenteront à nouveau à vos suffrages.

L'objectif de ce vote est d'**élire vos représentants aux commissions consultatives paritaires** (CCP), pour une période de 4 ans.

L'importance des attributions des CCP mérite votre attention.

Contrairement aux dispositions du décret 2001-1336, qui institue une commission consultative paritaire par catégorie d'emploi, le **nouveau cadre d'emploi et de rémunération prévoit de regrouper des catégories d'emplois** au sein d'une même commission consultative paritaire, à savoir une CCP pour les catégories B1, B2 et C, une pour les A1 et A2 et enfin une pour les A3 (niveaux A et B).

Depuis la loi de transformation de la fonction publique à laquelle nous nous sommes opposés, les **commissions consultatives paritaires n'ont plus compétences pour traiter les questions essentielles concernant votre carrière**. Les promotions (attributions des augmentations personnelles, les bonifications, les avancements accélérés d'échelons pour les agents relevant de l'ancien statut, les changements de positions catégorielles) ainsi que la mobilité, ne sont plus discutées au sein de cette instance.

En revanche, ces commissions **sont compétentes pour traiter de l'ensemble des situations individuelles négatives** (refus de congé de formation, sanctions disciplinaires demandées à l'encontre d'agents, refus de télétravail, révision de l'EAI, refus de temps partiels, ...).

La CGT-INPI présente des listes avec le souci de représenter le maximum de directions, en associant des agents ayant déjà siégé et des nouveaux représentants afin de mener ensemble des actions en faveur des salariés de notre établissement.

Les représentants de la liste syndicale CGT s'attachent à défendre vos droits autour de trois principes :

- L'**égalité de traitement** des agents : aucune fonction, aucun service ne doit être défavorisé ;
- Des critères **objectifs et transparents** (les mêmes pour tous !)
- La **cohérence** des évaluations avec les parcours des agents.

Elles/Ils vous **accompagnent** dans vos démarches et vous informent de la teneur et des suites de leurs interventions de manière individuelle, afin de garantir la confidentialité.

Elles/Ils apportent aussi leur **soutien** aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui rencontrent des difficultés professionnelles (souffrance au travail, discrimination, situation de stress,...).

Nos candidats connaissent parfaitement les instances de notre institut et ont une grande expérience dans leur rôle de représentant du personnel et sont capables de répondre à vos attentes.

Siéger aux commissions consultatives paritaires (CCP) nous permet de **défendre vos situations individuelles**, nous serons vos **porte-paroles**, attentifs à vos attentes.

VOTER CGT, C'EST ESSENTIEL

>>> **Pour exiger une meilleure reconnaissance des qualifications acquises** en formation initiale et en formation continue;

>>> **Pour exiger un véritable déroulement de carrière** en mettant en place une campagne annuelle de promotion au choix.

La CGT c'est :

- un syndicat **combatif**, qui ne cède pas face à l'administration,
- un syndicat **efficace** et rendant régulièrement compte du mandat que vous allez leur confier,
- un syndicat **responsable** capable de mobiliser ses structures interprofessionnelles sur les dossiers d'actualité.

Votez pour des élu(e)s qui vous défendent de manière intègre et transparente

<https://cgt-inpi.fr>

Catégories B1, B2 et C

Valérie GUILLO
(DRHDS)

Denis DHALLUIN
(DPI-DD)

Marie-Dominique VALDERRABANO
(DPI-DD)

Mohamed IMAMALI
(DPI-DA)

Marion GRUBIN
(DAE-Nancy)

Danielle MINELLE-LEPRÊTRE
(DJF)

Catégories A1 et A2

Hocine IHADDADENE
(DPI-D&M)

Elise BOUCHU
(DPI-DMA)

Hélène BERANGER
(DPI-DMA)

Sylvie MERESSE
(DPI-DD)

Vincent MOREL
(DPI-D&M)

Juliette JOVER
(DPI-DD)

Catégories A3 niveaux A et B

Sophie FAURE
(DJF)

Olivier HOARAU
(DJF)

Christine BOUWENS
(DPI-DMA)

Christine LESAUVAGE
(DPI-Annulation)

*Du 1er au 8 décembre
2022*

... je vote pour

